

Merci Monsieur le Directeur Général de nous recevoir pour l'ouverture de ces négociations.

En tant que partenaire conventionnel, nous avons déjà demandé l'ouverture de négociations au 1<sup>er</sup> semestre 2020 pour améliorer encore et toujours la convention qui lie la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et les sages-femmes libérales.

La crise sanitaire a bien sûr retardé ces rencontres et a fait évoluer également les demandes que nous avons.

Nous avons plusieurs éléments à mettre à l'ordre du jour de ces négociations – dont nous vous avons envoyé le contenu la semaine dernière -

Dans la suite du Ségur, nous demandons une reconnaissance pour les sages-femmes libérales équivalente à nos collègues salariés, un geste fort qui passera par une revalorisation de notre lettre clé.

En ce qui concerne nos autres demandes, nous aimerions souligner particulièrement celles concernant la période postnatale.

Le rapport des « 1000 premiers jours » confirme la fragilité des patientes en postpartum

Nous avons un devoir collectif de proposer une prise en charge à toutes les femmes et leurs familles à ce moment charnière qui suit la naissance d'un enfant.

Les difficultés pour les femmes ont été accentuées pendant la crise sanitaire avec notamment l'absence des pères à des moments importants de la construction des liens familiaux.

Les difficultés sont également accentuées par un désengagement des Caisses Primaires d'Assurance Maladie dans le relais entre la ville et l'hôpital en ce qui concerne le Programme d'Aide au Retour à Domicile après la naissance.

Nous savons que le Ministère vous a sollicité pour rapidement inscrire dans la convention des sages-femmes la télémédecine et le numérique, mais le ministre ouvre également d'autres chantiers, comme la pérennisation des maisons de naissance.

Nous comptons sur vous pour comprendre que les autres éléments que nous vous avons décrits dans notre document sont également à traiter dès maintenant. Toute hésitation à ne pas reconnaître le rôle des sages-femmes serait un signal fâcheux auprès de celles qui sont en première ligne pour la santé des femmes de ce pays.

Nous aimerions que nos demandes soient inscrites à l'ordre du jour de ces négociations et qu'elles fassent partie des discussions qui vont commencer.

Merci

Marie-Anne Poumaer

Présidente UNSSF